



## RCT 34 – Supports à vélos

**Date d'entrée en vigueur :**

1<sup>er</sup> mars 2021

**Applicable aux types de propriétés suivants :**

Immeubles de bureaux (10.04.05)

Immeubles universels (10.04.05)

Industrie légère et commerces de détail ouverts (10.04.05)

Centres commerciaux fermés (10.04.05)

**Résumé de la résolution :**

La formulation de la question et des types de propriétés a été simplifiée pour plus de clarté et pour assurer des attentes cohérentes (notamment en ce qui concerne la nécessité de mettre en place des installations de supports à vélos couverts). De plus, les points ont été redistribués de manière à ce que des points puissent être accordés même si les supports à vélos ne sont pas couverts. Les attentes sont différentes selon le type d'immeuble.

En outre, une option Sans objet a été ajoutée pour les immeubles qui peuvent démontrer, grâce à un sondage pertinent sur les transports en commun, que les occupants n'utiliseraient pas les installations des supports à vélos même si elles étaient sécuritaires et couvertes.

**Nouvelle formulation des questions (les changements sont inscrits en rouge) :**



## Immeubles de bureaux

10.04.05	Fournir des installations de supports à vélo sécuritaires et couvertes			
<b>Explication et évaluation</b>	<p><b>Description :</b> Fournir des installations de supports à vélos sécuritaires et couvertes dans l'immeuble encourage l'utilisation du vélo pour se déplacer vers et depuis l'établissement. Le vélo favorise un mode de vie sain, contribue à réduire la congestion du trafic, et réduit l'empreinte environnementale associée à l'immeuble.</p> <p><b>Exigences :</b> Pour l'obtention des points, les éléments suivants doivent être en place :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fournir suffisamment d'installations de supports à vélos sécuritaires pour les occupants de l'immeuble. Les formules suivantes permettent de calculer le nombre requis de supports à vélos individuels sécuritaires pour les occupants : <i>(Nombre de locataires et de membres du personnel) x (3 %)</i></li><li>• Fournir des supports à vélos couverts pour au moins 50 % de tous les supports à vélos individuels.</li></ul> <p><del>Les supports à vélo ne doivent pas être placés à 10 mètres ou moins de l'entrée de la propriété, et dans des endroits très visibles, dans la mesure du possible</del></p> <p><b>Informations supplémentaires :</b> Les installations des supports à vélos doivent être solides (pour réduire le vol de vélos), couvertes (pour protéger les cyclistes et leurs vélos contre les intempéries) et doivent être situées dans un espace sécurisé (pour encourager leur utilisation et assurer la sécurité des cyclistes). Les supports à vélo installés par la municipalité ne sont pas admissibles à moins que la direction de l'immeuble ait joué un rôle actif dans la promotion de leur installation. Les occupants constituent les occupants réguliers ou permanents de l'immeuble, tels que les membres du personnel et les locataires.</p> <p>Sélectionnez Sans objet dans les cas où l'immeuble n'est pas accessible par le biais de l'infrastructure régionale cyclable (c.-à-d. voies ou chemins cyclables) OU si les résultats d'un sondage pertinent sur les transports indiquent que les installations de supports à vélos ne sont pas nécessaires sur place.</p>			
<b>Pointage</b>		OUI	NON	S.O.
	Supports à vélos pour les occupants	2/4	0/4	0/0
	Supports à vélos couverts	2/4	0/4	0/0



10.04.05	Fournir des <b>installations de supports à vélo sécuritaires et couvertes</b>			
<p><b>Explication et évaluation</b></p>	<p><b>Description :</b> Fournir des <b>installations de supports à vélos sécuritaires et couvertes</b> dans l'immeuble encourage l'utilisation du vélo pour se déplacer vers et depuis l'établissement. Le vélo favorise un mode de vie sain, contribue à réduire la congestion du trafic, et réduit l'empreinte environnementale associée à l'immeuble.</p> <p><b>Exigences :</b> Pour l'obtention des points, les éléments suivants doivent être en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir suffisamment <b>d'installations de supports à vélos sécuritaires pour les locataires, les membres du personnel</b> et les visiteurs de l'immeuble. Les formules suivantes permettent de <b>calculer le nombre requis de supports à vélos individuels sécuritaires pour les locataires, les membres du personnel et les visiteurs</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Pour les locataires et le personnel : (Nombre de locataires et de membres du personnel) x (3 %)</i></li> <li>○ <i>Pour les visiteurs : (10 supports à vélos individuels, au minimum) + (0,25 support individuel pour 100 mètres carrés de surface de plancher utilisés pour l'espace de commerce)</i></li> </ul> </li> <li>• Fournir des <b>supports à vélos couverts</b> pour au moins 50 % de tous les supports à vélos individuels.</li> </ul> <p><b>Les supports à vélo ne doivent pas être placés à 10 mètres ou moins de l'entrée de la propriété, et dans des endroits très visibles, dans la mesure du possible</b></p> <p><b>Informations supplémentaires :</b> Les <b>installations des supports à vélos</b> doivent être solides (pour réduire le vol de vélos), couvertes (pour protéger les cyclistes et leurs vélos contre les intempéries) et doivent être situées dans un espace sécurisé (pour encourager leur utilisation et assurer la sécurité des cyclistes). <b>Les supports à vélo</b> installés par la municipalité ne sont pas admissibles à moins que la direction de l'immeuble ait joué un rôle actif dans la promotion de leur installation.</p> <p>Sélectionnez Sans objet dans les cas où l'immeuble n'est pas accessible par le biais de l'infrastructure régionale cyclable (c.-à-d. voies ou chemins cyclables) <b>OU si les résultats d'un sondage pertinent sur les transports indiquent que les installations de supports à vélos ne sont pas nécessaires sur place; OU</b> s'il n'y a aucun visiteur à l'immeuble (pour les supports à vélos pour visiteurs seulement).</p>			
<p><b>Pointage</b></p>		OUI	NON	S.O.
	<b>Supports à vélos</b> pour les locataires et le personnel	1/4	0/4	0/0
	<b>Supports à vélos</b> pour les visiteurs	1/4	0/4	0/0
	<b>Supports à vélos couverts</b>	2/4	0/4	0/0